

## INDEX DES TÈMOIGNAGES

**Darby, M. Arthur E.**, directeur des recherches économiques au Conseil canadien de l'agriculture.

Pendant les douze dernières années, le cours monétaire canadien s'est prêté à un haut degré d'élasticité et a subi l'inflation et la déflation moins que les autres monnaies, 13

Les désavantages du régime bancaire canadien ont été ressentis principalement par les agriculteurs, 14

Les compagnies de prêts hypothécaires ont principalement financé l'agriculture, 14

Ce qui manque réellement, c'est le mécanisme qui permettrait aux agriculteurs de financer des prêts à courte échéance, 14

Les banques "régionales" peuvent, mieux que les grandes banques, répondre complètement aux besoins des agriculteurs, 14

Le salut de la finance agricole réside dans le crédit et le régime bancaire coopératif, 14

La loi canadienne des banques ferme presque complètement la porte au crédit à échéance brève et moyenne pour les cultivateurs, 15

L'Etat doit établir des institutions de banque adéquates aux besoins du peuple ou bien légiférer afin de permettre au peuple de les organiser lui-même, 16

Le gouvernement devrait émettre tout le papier-monnaie, 17

Unification des fonctions remplies par la Trésorerie, le ministère des Finances, les fiduciaires de la réserve d'or, 17

Etablissement de banques nationales d'émission et de réescompte, 17

Formation des banques "locales", 17

**Harding, M. W. P. G.**, gouverneur de la Banque de réserve fédérale de Boston (E.-U.A.).

Régime de la sous-trésorerie aux Etats-Unis, 68

Etablissement des banques nationales en 1863, 68

Défaut d'élasticité des billets des banques nationales, inhérents à toute monnaie garantie par des bons, 69

La panique de 1907, causée par la disette de monnaie, ne se serait pas produite sous le régime des banques de réserve fédérale, 69

Associations monétaires nationales, 70

Projet de loi sénatorial tendant à établir une association de réserve nationale, 70

Régime de réserve fédérale—

Commencement, 66-70

Division des Etats-Unis en douze districts, 70

Le gouvernement ne détient pas pour un seul dollar d'actions, 71

Neuf administrateurs dans chaque banque, 72

Fonctions et pouvoirs de la Commission, 72

Les billets, les traites et les lettres de change qu'on accepte pour l'escompte doivent avoir une échéance d'au plus 90 jours, sauf les effets agricoles dont l'échéance ne doit pas dépasser neuf mois, 73

Les banques de la réserve fédérale déterminent elles-mêmes leurs taux, 74

La banque de New-York sert de base à la détermination des taux ailleurs, 74

Le taux légal d'intérêt dans la plupart des Etats est de 6 à 8 pour cent, 75

Le marché des effets de tout repos, 77

Etablissement du régime de la réserve fédérale remontant au 10 août 1914, 77

Les détenteurs d'actions reçoivent des dividendes cumulatifs de 6 pour cent,

Chaque banque nationale doit devenir membre de la banque de la réserve fédérale, 77

Le capital de la Banque de réserve fédérale est une quantité variable, 78

Le Comité du marché libre, 79

Les importations d'or, 80

Le système de réserve devrait aider à stabiliser les cours, 81

Les banques membres ne doivent pas abuser des avantages du système, 82

Les taux varient en moyenne une fois tous les neuf mois, 83

Les prêts ne sont pas consentis directement aux particuliers, aux firmes ou aux compagnies, mais par l'intermédiaire d'autres banques, 83